

Témoignages de personnes intoxiquées par les plombages dentaires, soignées par le Dr Melet

M. B. Le 4 Juin 2001

Dans l'année* qui a suivi la pose d'un sixième amalgame, ma fille Danièle, infirmière à l'époque, a commencé à faire de la dépression, qui est devenue rapidement très grave.

Bien entendu, puisque personne n'avait ni établi, ni soupçonné la cause, elle a continué à se faire soigner les dents. Dans les années qui ont suivi, onze amalgames nouveaux lui ont été mis en bouche, ainsi que plusieurs couronnes en or. Son état n'a fait que s'aggraver malgré des soins intensifs. J'énumère quelques troubles, (état dépressif, grande fatigue chronique, trouble du sommeil, manque d'énergie et difficulté décisionnelle, difficulté de concentration, vertiges, bouffées d'angoisse, irritabilité parfois violente, spasmes musculaires, sinusite chronique, tachycardie, troubles du rythme cardiaque, maladie de Crohn, sécheresse dermique, etc. Un vrai calvaire ! ... principalement pour elle, mais également pour l'entourage.

Au cours de l'été 98, mon attention fût attirée par un article traitant du danger des amalgames dentaires. Avec ma fille, nous avons décidé de faire réaliser des analyses de recherche du mercure. Fin septembre 98 nous avons donc envoyé, sous prescription médicale du Dr. Jean-Jacques Melet, des échantillons de salive et de cheveux à un laboratoire spécialisé dans ce genre de recherches. Malheureusement, les tous premiers jours de novembre, ma fille eut de très graves troubles du rythme cardiaque avec syncopes. Elle fut hospitalisée en cardiologie le samedi 7 novembre, et malgré les soins et la surveillance hospitalière, elle fit à nouveau plusieurs syncopes. Dans la nuit du dimanche au lundi 9 novembre, en faisant sa ronde de 1h30, l'infirmière la trouva morte sur son lit.

Les résultats d'analyses me parvinrent deuxième quinzaine de décembre. Un taux énorme de mercure dans la salive (1391 µg/l de salive) avec des taux également beaucoup trop important d'argent, de cuivre et d'étain.

Etant donné ces résultats d'analyses il est certain que ma fille était fortement intoxiquée par le mercure et les métaux argent, cuivre et étain, et que les symptômes de sa maladie correspondent totalement à ceux annoncés par les spécialistes toxicologues, on peut donc raisonnablement penser que tous ses problèmes de santé, ainsi que son décès, sont dus à cette intoxication, dont la source ne peut être que les amalgames.

A Faycelles, le 4 juin 2001.

M. et Mme X, le 28 octobre 99

Bonjour Dr Melet,

Comme convenu, ma belle-sœur vous a préparé un témoignage afin que nous puissions être avec vous le 30, lors de l'Assemblée générale de l'association.

Vous en souhaitant bonne réception, recevez, Cher Docteur, nos sentiments les meilleurs. A bientôt au téléphone.

TÉMOIGNAGE D'UNE SŒUR

Je m'adresse à vous, assistance attentive et réceptive au grave problème posé par l'intoxication chronique due au mercure contenu dans les amalgames dentaires, alors que j'aimerais m'adresser à la France entière et plus particulièrement à ses plus hautes instances complètement fermées à ce jour, pour dénoncer le calvaire que vit mon frère, sa femme et leurs 3 enfants (15, 11 et 9 ans), sa proche famille depuis la découverte de son intoxication mercurielle.

A 48 ans, mon frère était un homme plein de vie, de projets, avec une existence professionnelle et familiale bien remplie et bien équilibrée.

Suite à des soins en bouche, déjà largement pourvue depuis 30 ans de 15 amalgames, plus précisément la pose en Février 98 d'une couronne dont les 2 tenons ont été vissés dans un énorme amalgame, son état de santé s'est petit à petit mis à décliner : grande fatigue, irritabilité soudaine, instabilité, difficulté à prendre des décisions, problèmes intestinaux, puis atteinte insidieuse du système nerveux central avec début de paralysie de la main droite.

Cette accumulation de symptômes pathologiques l'a conduit à effectuer divers examens en centre hospitalier : analyses de sang, d'urines, scanner, ponction lombaire, IRM qui ont eu comme résultante de diagnostiquer une sclérose latérale amyotrophique - SLA - à développement rapide et atypique et de l'adresser à un des plus grands centres de maladies neurologiques de France qui n'a eu pour seul et unique conseil d'annoncer de façon très directe sans aucun effort de psychologie :

Madame, ne vous leurrez pas sur l'état de santé de votre mari, rentrez chez vous et préparez le cercueil . »

Mais heureusement, grâce à la perspicacité de sa femme qui a eu le déclic de faire le rapprochement entre plombages et mercure et qui a, de plus, eu connaissance de l'existence malheureusement trop souvent étouffé du combat du Dr Melet, il s'est avéré que tous les symptômes ayant conduit au diagnostic de la SLA étaient dûs à une intoxication mercurielle chronique à la limite de l'aigu comme le prouvent les résultats des différentes analyses effectuées en janvier 99 :

- mesure vapeur de bouche au repos : 6 mg / m³
- mesure vapeur de bouche après mastication : 63mg / m³
- analyse de salive au repos : 38 mg / l
- analyse de salive après mastication : 598 mg / l
- analyse de selles après prise de 3 gélules de DMPS : 30 000 mg /kg

Aux résultats de ces analyses, le Dr Melet alarmé par les doses annoncées, a supplié sa femme de procéder de toute urgence avec l'Allemagne à l'administration du DMPS à fortes doses dès fin janvier 99.

Mais malheureusement, au retour d'un nouveau séjour à la Salpêtrière où le Docteur, chargé du dossier de mon frère, l'a renvoyé avec toujours le même diagnostic sans espoir, il fait un accident respiratoire dû à l'atrophie de sa cage thoracique, qui l'a conduit en urgence au service de réanimation du CHU où il a été intubé pendant 15 jours, il n'avait plus que 40% de sa capacité respiratoire, pesait 49 Kg pour 1 m 78.

Mais au loin, le Dr Melet continuait à supplier sa femme de lui administrer au plus vite le DMPS en collaboration avec l'Allemagne, chose malheureusement impossible en milieu

hospitalier car comme vous le savez, ce médicament n'est pas reconnu par le marché français (je précise bien : marché avec tout ce que cela sous-entend sur le plan financier).

A l'issue de ce séjour, il a été envisagé une trachéotomie pour le soutenir et pour le maintenir en vie.

Aujourd'hui fin Octobre 99, soit un an après les symptômes les plus invalidants, mon frère a repris 5 kg, se tient assis de 15 à 30 minutes sur le bord de son lit, mais est toujours branché sur son appareil respiratoire avec quelques essais de respiration spontanée de 3 minutes plusieurs fois par jour.

La remontée est longue, lente, difficile, astreignante parfois décourageante mais avec la rage et la conviction de guérir, de sortir de cet état de dépendance malgré le sentiment très fort que les victimes des intoxications mercurielles sont complètement laissées à l'abandon par le système médical français, voire méprisées quand vous évoquez le problème.

Mais encore une fois j'insiste sur la ferveur de sa femme qui entoure son mari de tous les instants avec en plus trois enfants à élever, le quotidien d'une maison à gérer aidée par sa proche famille dans la mesure de leur possibilité.

Je vous demande de soutenir mon frère, sa femme et leurs 3 enfants en pensées et en paroles dans le combat qui est le leur, le nôtre, le vôtre.

Merci de votre attention et bon courage à tous.

Merci au Dr Melet et à l'association « Non au mercure dentaire. », sans qui mon frère ne serait plus là.

M. et Mme Z, septembre 99

Madame, Monsieur,

En mai 1997, la maladie de ma femme a commencé. Des neurologues nous ont annoncé après plusieurs examens, qu'elle avait une sclérose latérale amyotrophique. En mai 97, elle avait la jambe qui sautait lorsqu'elle la posait au sol et en juin 98, elle ne pouvait pratiquement plus rien bouger.

A ce moment là, les neurologues ont qualifié la sclérose de ma femme de foudroyante, qu'ils n'avaient jamais vu ça et qu'ils ne pouvaient plus rien pour nous. Ils nous ont dit que la rééducation, en qui on avait basé beaucoup d'espoir, ne servait plus à rien, qu'il fallait laisser la place aux autres, ils ont terminé en disant, ça va être dur, elle en a pour 3 mois, bon courage.

Complètement désespéré, on ne voulait pas baisser les bras et c'est là que l'on nous a conduit au Dr Melet. Après 3 heures de rendez-vous, où nous avons raconté toute notre vie pour savoir où et comment la maladie avait pu arriver, il nous a parlé du mercure et nous a proposé de faire des examens au CNRS de Strasbourg et en Allemagne.

Il faut préciser que ma femme s'est faite traitée 5 caries en mai 97. Les résultats ont montré une intoxication au mercure importante et depuis nous sommes en traitement et la maladie s'est stabilisée, on commence à avoir des résultats et surtout ma femme est toujours en vie. Une réussite entièrement due au Dr Melet qui a sauvé ma femme.

Je tiens à préciser que nous avons des amis d'origine allemande qui connaissent très bien le mercure et ses méfaits, qui n'ont pas été étonnés et qui nous ont expliqué qu'en Allemagne les mesures ont été prises depuis longtemps.

Alors, pourquoi, à l'heure de l'Europe, les pays participants n'ont pas la même médicalisation. Je tiens à remercier encore le Dr Melet avec qui nous voulons continuer le traitement jusqu'au rétablissement de ma femme. Et nous espérons que bientôt toutes les personnes atteintes pourront être traitées.

Merci d'avance de l'attention que vous avez bien voulu prêter à cette lettre.

Mme Y, septembre 99

Suite à une pose d'amalgames à partir de l'âge de dix ans, puis à d'importants soins dentaires à l'âge de vingt ans (1970), apparaissent des troubles intestinaux puis oculaires, accompagnés d'une importante fatigue. Ces problèmes sont traités avec des vitamines B, puis, plus tard, par corticothérapie, mais ne disparaissent jamais totalement.

En 1980, je suis hospitalisée pour une crise plus importante, ma jambe droite se paralyse. J'apprends alors que je souffre d'une sclérose en plaques (SEP).

Plusieurs hospitalisations ont lieu durant les années suivantes pour paralysie des membres inférieurs. A chaque fois, les poussées régressent avec une corticothérapie importante mais sans parvenir à une guérison complète.

En 1998, je rencontre le docteur Melet, épidémiologiste, qui soupçonne une intoxication aux métaux lourds.

En effet, une étude environnementale et les résultats d'analyses de sang, de salive, d'urine et de cheveux confirment une importante intoxication au mercure. Le docteur Melet me suggère de faire déposer mes plombages et me propose un traitement vitaminique important, ainsi qu'un chélateur avec un pays étranger. La dépose est terminée en octobre 1998. Aujourd'hui, mon état de santé s'améliore, je suis moins angoissée et moins fatiguée, je marche mieux, j'ai moins de pertes d'équilibre et je peux reconduire ma voiture.

Mme et Melle C, le 14 avril 1999

Je vais vous résumer en quelques lignes l'histoire de ma fille, âgée de 22 ans, et pourquoi elle se retrouve dans un fauteuil roulant.

Après la pose de plombages au mercure à partir de l'âge de 8 ans et surtout de la première couronne à l'âge de 18 ans, apparaissent des troubles souvent liés à l'empoisonnement par les métaux des plombages dentaires : aphtes, fatigue, angoisse, etc.

Une ablation est conseillée par un praticien de médecine douce en février 97. Elle est faite sans aspirateur, sans digue, sans masque, etc. Son état de santé s'est aggravé de suite. Elle a subi un tas d'examens, mais les médecins n'ont rien décelé. En mai 1998, je me suis aperçu que le dentiste avait oublié une couronne, un plombage, et, en dessous du composite, il y avait des restes de plombage. C'est alors que le dentiste effectue une deuxième dépose.

Le drame est que le chirurgien-dentiste qui lui a retiré les plombages n'a suivi aucune des recommandations émises par le Conseil Supérieur d'hygiène publique en mai dernier,

pourtant reprise par le Ministère de la Santé et diffusées dans la profession dentaire. Rapidement, après cette deuxième dépose, son état s'est terriblement aggravé, plus de cent fois. Il y a apparition de troubles très très graves : insomnie, tachycardie, hypersalivation, troubles de la vision, perte d'équilibre conduisant à une perte de la parole, de l'écriture, du poids, à l'arrêt des règles, à un tremblement intermittent des quatre membres, etc.

En août 1998, il a fallu arracher quatre dents dévitalisées, car sa joue devenait marron : elle n'a pas supporté le composite.

En décembre 1998, je rencontrai le Docteur Melet Jean-Jacques, épidémiologiste. Il propose de faire des tests de cheveux et de salive, suivis d'une analyse d'urine et de selles.

Les résultats s'avèrent positifs : intoxication aux métaux lourds. Il propose un traitement de vitamines et une chélation avec l'Allemagne. Depuis quatre mois que j'ai commencé ce traitement, son état s'améliore petit à petit. Ceci montre bien que l'intoxication des métaux lourds existe et peut se traiter.

Pour témoigner de la bonne santé de ma fille avant ce drame, j'ai une cassette vidéo du jour de ses 18 ans, et tous les témoignages de ses anciens professeurs avant qu'elle ne passe son bac, qu'elle a réussi la première fois. Elle a eu son permis de conduire le jour de ses 18 ans.

M et Mme D, leur fille et leur fils, le 20 octobre 1999

Madame la Présidente, et bonjour à tous,

Ne pouvant nous déplacer, pouvez-vous (à la demande du Docteur Melet), lire ou faire lire notre témoignage, s'il vous plait ?

Notre fille âgée de 34 ans, a eu une santé fragile depuis sa naissance sans cause apparente : troubles du métabolisme, toujours fatiguée, transpiration abondante sans effort, crises d'acétone, malaises, nausée, vertiges, tétanie, spasmophilie, très nombreuses crises, la première à l'âge de six ans. Elle doit arrêter complètement ses études. En octobre 93, elle fut prise de tremblements de tout le corps, de serremments dans la tête, de très grands vertiges etc. (genre crise d'épilepsie).

Le médecin de famille, assistant à l'une de ces crises, déclara: « je pense qu'elle a des saletés dans le corps. ».

Notre fille nous déclara avoir remarqué qu'elle n'était jamais bien dans les temps qui suivaient les séances chez le dentiste. Le hasard nous fit lire l'article sur le Dr Melet (Ouest-France, novembre 1997) . Prise de contact et analyses suivirent.

Elle avait un fort taux de mercure et d'étain. Hélas avant de connaître le Dr Melet, sur le conseil d'un dentiste, elle avait fait enlever cinq gros plombages, sans précaution, ce qui aggrava énormément tous ses maux. Je signale avoir eu un ou plusieurs plombages pendant ma grossesse.

Notre fille marche difficilement, quelques pas avec une canne dans la maison. Elle ne peut ni lire, ni écrire, ni regarder la télévision. Les quinze déplombages sont terminés. Elle a pris du DMPS avec l'Allemagne. Dans les analyses récentes d'urine et de cheveux, il n'y a plus de traces décelables de mercure. Le traitement suit son cours.

Notre fils, âgé de trente ans, a eu un premier plombage à 6 ans. Le manque de concentration et de mémoire ont perturbé sa scolarité. Il avait encore, il y a quelques mois, quatorze amalgames, tous enlevés aujourd'hui, par des dentistes ayant pris contact avec le Dr Melet. Les analyses faites montrent une intoxication au mercure et à l'étain.

Avec nos remerciements pour avoir écouté notre témoignage, nous vous souhaitons à tous une bonne journée de dimanche et merci au Dr Melet et à tous ceux qui l'aident.

Mme, M.F et leur fils, avril 99

Il a été posé à partir de l'âge de six ans 5 plombages dentaires à notre fils.

A la suite de quoi des convulsions sont apparues de plus en plus nombreuses et de plus en plus fortes avec un retard psychomoteur très important. Nous avons entrepris une rééducation familiale en 1987 avec le Dr Melet complétée par une prise en charge au CNED en 1991. Une dermatose des pieds est apparue.

Parallèlement, nous avons constaté des troubles du comportement, une prise de poids excessive (25 kg), des enzymes hépatiques, le cholestérol et les triglycérides élevés.

Pour juguler les convulsions, il a été pratiqué une section neurochirurgicale du corps calleux en juin 1991.

En 1993 (octobre-novembre), il lui a été posé un appareil d'orthodontie en métal, ce qui a causé un urticaire.

Fin 1995, nous avons enlevé ses plombages sur les conseils du Dr Melet, ce qui a occasionné quelques convulsions, mais une diminution des déficits à l'analyse du cheveu quelques mois après la fin de la dépose.

n an 1/2 après, toujours quelques anomalies dans le cheveu, les enzymes hépatiques, le cholestérol, les triglycérides, l'excès de poids et 627 µg/g pour le mercure urinaire après chélateur (D.M.P.S. avec l'Allemagne à la moitié des doses habituelles).

En septembre 1997, après traitement par ce chélateur (14 cures de 3 gélules en 4 mois) : perte de 7 kgs, normalisation des taux d'enzymes hépatiques et des lipides sanguins qui étaient élevés depuis 10 ans, meilleure concentration dans le travail scolaire, baisse en parallèle à 36 mg/g du mercure urinaire avec D.M.P.S. (1/2 dose)

Actuellement notre fils en plus de la rééducation familiale est en CM1.

La relation de cause à effet entre ses troubles et l'intoxication par le mercure de ses plombages dentaires est donc évidente.

M. et Mme G et leurs 3 enfants, septembre 99

Porteur de nombreux amalgames (plus de 10), j'ai fait opérer une dépose il y a 4 ans sur les conseils du Dr Melet qui nous a fortement aidé pour la rééducation à domicile de notre fils trisomique. Les taux de mercure urinaire très élevés avant le début du traitement ont fortement baissé quelques mois après dépose complète ainsi que les anomalies très importantes du cheveu. Sous chélateur 1 an après la dépose, on constate une remontée du taux de mercure. Mon état général caractérisé par une fatigue importante s'est

progressivement amélioré dans les mois qui ont suivi . Il y a à l' évidence une corrélation forte avec le traitement.

Mon épouse et 2 de mes enfants présentent également des taux élevés du fait d'un transfert placentaire durant la grossesse (ils n'ont jamais eu de plombages), et, comme moi, tentent de se dépolluer peu à peu.

L'un de mes enfants, âgé de 12 ans et atteint de trisomie a vu sa concentration s'améliorer et cela est certainement dû au traitement qu'il suit (dépollution par chélateur) . Il reste encore beaucoup de progrès à obtenir , car ses taux sont encore très élevés à ce jour , et j'espère que cela lui permettra de poursuivre sa scolarité dans une classe ordinaire de 6ème, avec un fort soutien scolaire et un emploi du temps adapté.

Le plus jeune est très nerveux et je suis certain que son état s'améliorera lorsque la dépollution sera plus avancée.

Je suis totalement convaincu de l'impact nuisible des amalgames dentaires et toute ma famille s'efforce de suivre un programme de dépollution, même si cela est lourd et coûteux.